

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**(ARTICLE L.2121-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)**

---

**Le Conseil Municipal de la Commune de VILLABÉ se réunira,**

**VENDREDI 16 DECEMBRE 2021**

**A 19H30**

**SALLE ROGER DUBOZ A VILLABÉ**

En application de la loi du 10 novembre 2021, le public dans la salle sera limité à 10 personnes, les débats seront aussi accessibles de manière électronique sur le site « *youtube* » de la mairie.

Le port du masque est obligatoire et les gestes barrières seront respectés.

L'ordre du jour sera le suivant :

- 01.** Installation d'un Conseiller Municipal et modification des Commissions Municipales  
  
Information relative à l'autorisation environnementale du groupe Safran Aircraft Engines à la demande du Préfet.
- 02.** Information des décisions prises par délégation, au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 03.** Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 24 septembre 2021
- 04.** Adhésion à l'Union Nationale des Combattants
- 05.** Procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire du Centre Interdépartemental de Gestion
- 06.** Modification du tableau des effectifs de la commune
- 07.** Temps de travail
- 08.** Décision modificative n°2
- 09.** Ouverture du quart des crédits d'investissement avant le vote du budget 2022
- 10.** Acompte de subvention pour l'association ESV Section de Football
- 11.** Garantie d'emprunt pour Valloire Habitat
- 12.** Redevances domaniales des logements du domaine public municipal
- 13.** Recherche de subventions pour les actions culturelles et les investissements pour 2022

14. Fixation des tarifs des manifestations 2022 du service évènement
15. Maintien des tarifs dans le cadre de la mise en place d'un PAI
16. Tarification restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire
17. Convention avec l'état sur la tarification sociale des cantines
18. Frais de restauration pour les élèves inscrits en ULIS de la commune de Corbeil-Essonnes
19. Frais de restauration pour les élèves inscrits en ULIS de la commune de Lisses
20. Frais de scolarité pour les élèves inscrits en ULIS de la commune de Lisses
21. Frais de restauration pour les élèves inscrits en ULIS de la commune de Mennecy
22. Convention de partenariat avec l'association Performance Sports Academy
23. Renouvellement de la convention avec l'association Paris Football Club Féminin
24. Convention d'occupation privative du domaine public avec Cellnex
25. Plan Local d'Urbanisme

Questions orales.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'assurance de ma considération distinguée.

**Karl DIRAT**

**Maire de Villabé**

Vice-président de la  
C.A. Grand Paris Sud  
Seine-Essonnes-Sénart

